



Commune de Cottens

2023

# Rapport de gestion



Avril 2024 – Administration communale/sf



# Table des matières

Préambule.....	3
1 Activités des dicastères du conseil communal.....	3
<b>1.1 Dicastère 1 : Administration générale – personnel – communication – information – relations avec les sociétés.....</b>	<b>3</b>
1.1.1 Administration générale – personnel.....	3
1.1.2 Communication – information.....	4
1.1.3 Relations avec les sociétés .....	5
<b>1.2 Dicastère 2 : Aménagement du territoire – constructions – cadastre – mensuration – terres communales – forêts.....</b>	<b>5</b>
1.2.1 Aménagement du territoire .....	5
1.2.2 Constructions .....	5
1.2.3 Cadastre – Mensuration.....	6
1.2.4 Terres communales .....	6
1.2.5 Forêts .....	6
<b>1.3 Dicastère 3 : Eau potable – sécurité et protection de la population – service du feu – cimetière .....</b>	<b>6</b>
1.3.1 Eau potable .....	6
1.3.2 Service du feu .....	7
1.3.3 Cimetière .....	7
<b>1.4 Dicastère 4 : Bâtiments communaux - évacuation et traitement des déchets – environnement – énergie – animation – chemins pédestres .....</b>	<b>8</b>
1.4.1 Bâtiments communaux.....	8
1.4.2 Gestion des déchets .....	8
1.4.3 Environnement et énergie.....	8
1.4.4 Animation.....	9
1.4.5 Chemins pédestres .....	9
<b>1.5 Dicastère 5 : Finances – impôts – santé – affaires sociales – intégration – naturalisations.....</b>	<b>9</b>
1.5.1 Finances .....	9
1.5.2 Affaires sociales .....	11
1.5.3 Santé.....	11
1.5.4 Naturalisations .....	12
<b>1.6 Dicastère 6 : Eaux usées – voirie – routes communales – mobilité .....</b>	<b>12</b>
1.6.1 Eaux usées.....	12
1.6.2 Voirie .....	13



1.6.3	Routes communales .....	13
1.6.4	Mobilité.....	13
<b>1.7</b>	<b>Dicastère 7 : Enseignement obligatoire – formation – AES – petite enfance – bibliothèque – culture – sport – loisirs – jeunesse.....</b>	<b>14</b>
1.7.1	Enseignement obligatoire .....	14
1.7.2	Formation .....	16
1.7.3	AES .....	17
1.7.4	Petite enfance.....	17
1.7.5	Bibliothèque .....	17
1.7.6	Sport.....	17
1.7.7	Jeunesse .....	17
1.7.8	Tâches de médiation .....	18
Annexe.....		19



## Préambule

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente à l'assemblée communale en même temps que les comptes. L'assemblée communale prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : [www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch)

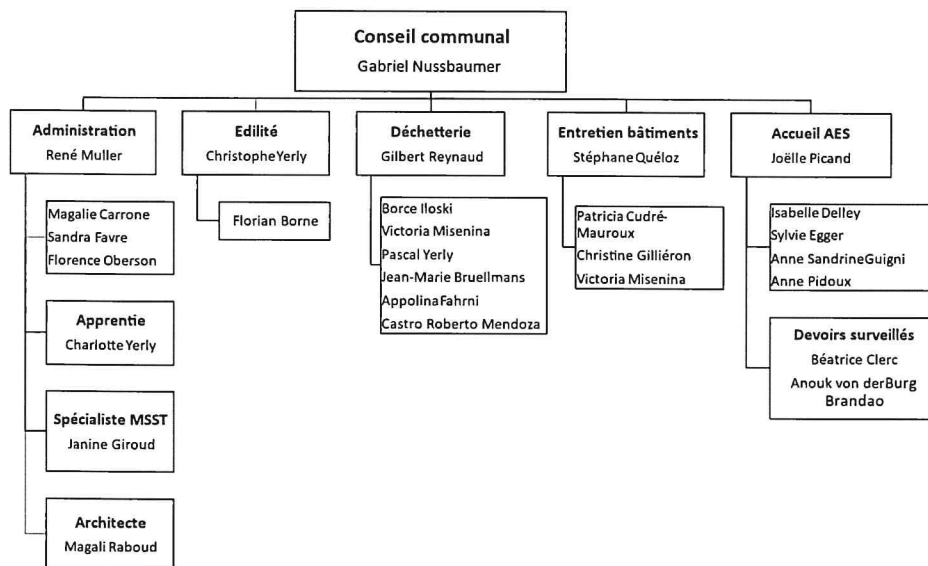
## 1 Activités des dicastères du conseil communal

### 1.1 Dicastère 1 : Administration générale – personnel – communication – information – relations avec les sociétés

*Ce dicastère est géré par M. Gabriel Nussbaumer, Syndic.*

#### 1.1.1 Administration générale – personnel

#### Organigramme organisation communale



GNU-02.03.2024

Madame Magali Raboud, architecte, travaille à temps partiel pour traiter les nombreux dossiers de demandes de mise à l'enquête et établissement de permis de construire. Tous les dossiers traités, le sont en utilisant l'application FRIAC.

Madame Janine Giroud est mandatée pour toutes les questions de Santé et Sécurité au travail. Elle accompagne, à temps partiel, nos collaborateurs sous forme de formations, d'audits et de coachings.





## 1.1.2 Communication – information

### 1.1.2.1 Collaborateurs·trices

L'année 2023 a été marquée par de multiples événements dans le domaine de la gouvernance communale. Le lancement et la réalisation de projets qui assurent la pérennité ainsi que le bien vivre dans un village ont été réfléchis et analysés minutieusement.

Les responsables des 7 dicastères ont eu un engagement constant et soutenu. Une attention toute particulière fut portée à l'efficacité existante entre les diverses entités nécessaires pour faire fonctionner, d'une façon cybernétique, l'organisation communale

Les relations humaines, la cohésion entre les différents teams sont, et restent, la clef de voûte de toutes les actions utiles au bon fonctionnement d'une organisation communales ou similaire.

- L'ambiance de travail au sein des équipes : administration et édilité
- L'interaction des teams précités avec l'ensemble des membres du conseil communal

sont les éléments moteurs d'une bonne ambiance villageoise.

Le secteur administratif comptait 2.5 EPT et une apprentie, l'édilité 2 EPT, l'entretien des bâtiments 1.4 EPT et l'AES 1.1 EPT. La déchetterie comptait 7 personnes qui ont travaillé quelques heures par semaine.

La santé et la sécurité au travail font également partie des responsabilités des autorités communales.

Le rapport de notre chargée de sécurité Madame Janine Giroud, [info@santeseurite.ch](mailto:info@santeseurite.ch), est annexé à la fin de ce rapport succinct.

### 1.1.2.2 Population

Au 31 décembre 2023, la population de Cottens comptait 1'500 personnes. Le nombre d'électeurs s'élevait à 497 hommes et 532 femmes.

La communication et les informations aux citoyens se font par les canaux de communication suivants :

- Site internet [www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch)
- SMSup
- iSarine
- Tous-ménages
- Info communale (bisannuel)



### 1.1.3 Relations avec les sociétés

2023 fut l'occasion de fêter l'anniversaire de plusieurs sociétés villageoises :

- Fanfare paroissiale 75 ans
- Société de jeunesse 75 ans
- Chœur mixte Les Alouettes 50 ans
- Société de théâtre 40 ans
- Marcheurs du jeudi 10 ans

Toutes ces sociétés sont très utiles et leur engagement bénévole crée une ambiance villageoise saine et conviviale.

## 1.2 Dicastère 2 : Aménagement du territoire – constructions – cadastre – mensuration – terres communales – forêts

*Ce dicastère est géré par M. Claude Magnin, Vice-syndic et président des commissions du feu et des constructions ainsi que de l'aménagement.*

*Organisation du dicastère : il se compose d'une commission d'aménagement pour le territoire et d'une commission du feu et des constructions pour les mises à l'enquête.*

### 1.2.1 Aménagement du territoire

La mise à l'enquête de la numérisation du PAL a suscité une opposition qui, par la suite, a été retirée. Le soutien de notre urbaniste nous a permis d'être efficace pour traiter cette opposition.

Les promoteurs du PAD de la Coutaz n'ont toujours pas pris contact pour une séance d'information.

Durant l'année 2023, nous avons pris connaissance du PAD La Croix et après discussion, une mise à l'enquête a été programmée au mois de janvier 2024.

Diverses modifications de notre RCU ont également été mises à l'enquête afin d'être conforme à la nouvelle LATeC.

### 1.2.2 Constructions

Le projet de construction de ANURA à la rte du Centre 60-62 a fait l'objet d'un recours au tribunal cantonal. À la suite de ce recours le promoteur s'est conformé à la décision. Une nouvelle mise à l'enquête nous est parvenue et la hauteur du projet a été réduite.



La construction de deux immeubles à la rte de Belmont a démarré au milieu de l'été, ils vont accueillir une crèche et d'autres petits commerces.

Notre architecte et moi-même avons contrôlé la conformité des constructions et délivré des permis d'habiter. De nombreuses annonces pour la pose de panneaux photovoltaïques et le remplacement du chauffage à mazout par des systèmes à énergie renouvelable réducteurs de CO2 sont parvenues à la commune en 2023.

### 1.2.3 Cadastre – Mensuration

Nous sommes dans l'attente pour l'inscription de la nouvelle mensuration au registre foncier.

### 1.2.4 Terres communales

Durant l'hiver, de nombreuses terres communales ont été gorgées d'eau, cependant peu de dégâts sont à signaler.

### 1.2.5 Forêts

L'exploitation de nos forêts communales par Forêts-Sarine nous donne entière satisfaction. J'ai également participé aux assemblées et dans le budget 2024, une faible participation financière de la commune a été constatée car le prix de vente du bois a bénéficié d'une légère augmentation.

## **1.3 Dicastère 3 : Eau potable – sécurité et protection de la population – service du feu – cimetière**

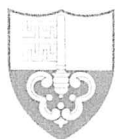
*Ce dicastère est géré par M. Yves Nicolet, conseiller communal.*

### 1.3.1 Eau potable

Objets soumis à l'assemblée communale.

Lors de l'assemblée communale du 6 décembre 2022, le conseil communal a proposé un investissement pour l'alimentation et la défense incendie des bâtiments de la Caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg.

Il est du devoir de la commune de mettre à disposition de l'eau potable et la défense incendie pour les nouvelles constructions. Ces constructions verront le jour en 2024. De ce fait, le règlement sur la distribution d'eau potable adopté lors de l'assemblée communale du



13 septembre 2022 fera foi. Les propriétaires se brancheront sur le réseau principal à leurs frais. L'investissement pour cette extension du réseau a été accepté à l'assemblée communale du 3 mai 2022 pour le bouclage entre la Creusette et la route de la Verna.

Ce bouclage a été réalisé au cours du mois de mars dernier. Après résultat total des dépenses liées à cet investissement, nous constatons un dépassement du crédit de 2,6%. Au vu de la volatilité des prix dans le secteur de la construction et de la complexité technique rencontrée pour la traversée du ruisseau, ce dépassement de crédit raisonnable ne suscite pas de demande de crédit additionnel à l'assemblée communale.

La facturation de l'eau potable a été réalisée pour la première fois selon le nouveau règlement pour la distribution de l'eau potable. Les surfaces indicées (surface X indice de construction) de toutes les parcelles bâties et des parcelles en zone à bâtir ont été calculées afin de facturer la taxe de base. Un immense travail de fourmi a été réalisé par le personnel de l'administration communale, que je tiens à remercier.

Le 14 février 2023 a eu lieu l'inspection quadriennale du Service de la sécurité alimentaire (SAAV). Les exigences liées à l'autocontrôle ont globalement été correctement remplies. Le mandataire du SAAV a cependant mis comme exigence l'installation d'un turbidimètre à la station de pompage du Pontet. Cet appareil sert à mesurer en continu la transparence de l'eau à la sortie du filtre de traitement. Le délai très court pour mettre en œuvre cette installation n'a pas permis au conseil communal de porter cet objet en assemblée avant son achat. Il sera présenté lors de l'assemblée communale du 7 mai 2024.

### 1.3.2 Service du feu

La première année de fonctionnement du service du feu, à la suite de sa réorganisation, s'est déroulée sans accroc.

Christophe Yerly a remis son casque à la fin de l'année dernière, après plus de trente ans d'activité. Le conseil communal tient à le remercier pour son engagement exemplaire.

### 1.3.3 Cimetière

L'aménagement du jardin du souvenir a débuté en automne avec l'installation d'un banc. De la verdure sera mise en place au printemps 2024.





## **1.4 Dicastère 4 : Bâtiments communaux - évacuation et traitement des déchets – environnement – énergie – animation – chemins pédestres**

*Ce dicastère est géré par M. Marc-Antoine Sauthier, conseiller communal et président des commissions de l'énergie et de l'animation.*

### **1.4.1 Bâtiments communaux**

Après la pause des fêtes, les séances de chantier pour la construction du chauffage à distance (CAD) et du bâtiment de l'édilité ainsi que la place des déchets verts ont repris. Il y a eu 22 séances de chantier pour la construction des infrastructures et 16 pour le tracé du CAD.

Nous n'avons pu que constater de très fortes augmentations du prix des matières premières. Par ailleurs beaucoup d'éléments non planifiés ont dû être réalisés.

L'installation par le Groupe E du CAD est pratiquement terminée avec les installations techniques et la mise en fonction a été reportée à janvier 2024.

Le Groupe E a dû faire face à un gros problème technique lors du passage sous le ruisseau de Cottens.

Après le lancement des soumissions pour l'assainissement du bâtiment B de l'école, les travaux ont pu commencer au mois de mai. Ces travaux ont été réalisés à la grande satisfaction de la commune et des enseignant-e-s, en respectant les délais pour une reprise selon le calendrier scolaire. Financièrement, la réalisation de ce chantier est nettement en-dessous du budget.

### **1.4.2 Gestion des déchets**

Mise en fonction de la nouvelle place des déchets verts et organiques ouverte tous les jours sauf le dimanche. Un badge permet d'y accéder.

L'engagement de trois nouvelles personnes pour la surveillance de la déchetterie a été faite pour assurer un bon service à la population.

### **1.4.3 Environnement et énergie**

La commission de l'énergie s'est réunie à quatre reprises en 2023.

Au niveau électrique, nous pouvons faire de l'autoconsommation avec l'ancienne école car nous avons un compteur d'entrée pour les deux écoles. Il ne faut pas toucher à la situation très favorable des panneaux solaires posés sur le toit de l'ancienne école.



Une proposition de pose de panneaux photovoltaïques sur la station de pompage d'eau potable à Chénens a été faite. L'investissement a été accepté en assemblée communale de décembre 2023.

La commission a proposé Mme Meriam Bolzern comme nouvelle membre de la commission en remplacement de M. François Rossier. Celle-ci a été acceptée par le conseil communal.

A propos du projet d'installation de LED dans la commune, la commission de l'énergie a effectué une visite dans la commune d'Hauterive (NE) qui est équipée de ce système, avec M. Fabian Gilliéron, directeur de Soluxa. Après étude et présentation approfondie des solutions proposées, la commission recommande l'entreprise Soluxa.

L'investissement pour la pose de panneaux solaires sur les 400m<sup>2</sup> du toit du bâtiment CAD-Edilité a été accepté en assemblée communale. Une communauté de consommation sera créée pour vendre de l'énergie au Groupe E et à l'AEGN.

#### 1.4.4 Animation

La commission d'animation s'est réunie à six reprises.

Elle a organisé la marche nocturne, la chasse aux œufs et a mis en place le sentier botanique qui a été inauguré en juin 2023 avec la présence de la conseillère d'état Mme Bonvin-Sansonnens.

#### 1.4.5 Chemins pédestres

Dans la soirée du 1<sup>er</sup> août les toilettes du couvert forestier ont été incendiées. Des demandes d'offre ont été faites pour les reconstruire.

### **1.5 Dicastère 5 : Finances – impôts – santé – affaires sociales – intégration – naturalisations**

*Ce dicastère est géré par Mme Marie-Claude Clerc, conseillère communale et présidente des commissions des seniors et des naturalisations.*

#### 1.5.1 Finances

La première partie de l'année a naturellement été consacrée au bouclage des comptes 2022 et, dans la foulée, à la consolidation du passage au nouveau modèle comptable MCHJ2, cela avec l'appui de l'organe de révision. Un certain nombre d'ajustements a encore dû être opéré.



Le nouveau modèle comptable implique un travail plus conséquent lors du bouclage des comptes, tant de la part de l'administration que de celle de l'organe de révision. Ainsi, la publication des comptes annuels inclut dorénavant l'annexe aux comptes : celle-ci fournit toute une série de données financières, de tableaux (provisions, participations, garanties, immobilisations) et d'indicateurs. Ces éléments visent à fournir une image plus fidèle et transparente de la situation financière de la commune. Et si au printemps 2023 le premier bouclage des comptes selon MCH2 a été ardu, le résultat comptable s'est tout de même avéré positif.

La dernière étape du passage à MCH2 est l'introduction d'un système de contrôle interne (SCI) du fonctionnement de l'administration, en cours actuellement.

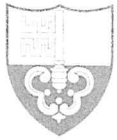
Le travail sur le budget 2024 n'a pas permis d'atteindre l'équilibre malgré la hausse prévue des revenus fiscaux. Celle-ci n'absorbe en effet pas complètement la forte augmentation des charges liées, le coût de la fusion scolaire, les charges de l'édilité et des routes. Selon les projections pour 2025, le taux d'impôt actuel pourrait être remis en question.

Le suivi financier de certains investissements a été particulièrement complexe. Si celui de la rénovation du bâtiment scolaire n'a pas posé de problème, le suivi du triple chantier de l'édilité, du chauffage à distance (CAD) et de la place des déchets verts n'a pas été satisfaisant : la plupart du temps les travaux n'ont pas pu précisément être attribués à un des trois objets, car effectués simultanément pour les trois ouvrages, contigus ou très proches les uns des autres. Ainsi en est-il allé des travaux de génie civil pour lesquels la facturation était globale. Certains éléments, des choix de la commune hors projet initial par exemple, ont en outre contribué à alourdir la facture. A ce propos, je renvoie aux rapports finaux sur ce triple chantier figurant à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 7 mai 2024.

Bonne surprise en revanche concernant l'investissement relatif à l'assainissement de l'éclairage public (passage à la technologie LED) : le crédit n'a été utilisé qu'à un peu plus des trois quarts. Moralité : il vaut la peine d'être à l'affût des solutions hors sentiers battus.

Dans le courant de l'année 2023, la commune a procédé à deux emprunts pour assurer sa trésorerie : un premier, à fin avril, de 1 million de francs au taux de 2,32% pour une durée de 10 ans, un second, fin septembre, de 1 million également au taux de 2,17% pour une durée de 10 ans. A noter que les taux d'intérêt ont subi une grande volatilité en 2023.

Dans un autre registre, nous avons révisé le règlement sur les subventions aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires. Ce règlement a été approuvé en mai 2023 par l'assemblée communale, qui a également approuvé une retouche en décembre dernier.



Enfin, nous avons établi des directives sur les subventions aux sociétés locales et personnes individuelles dans le but d'assurer une égalité de traitement entre sociétés requérantes, mais aussi de soutenir des projets personnels.

### 1.5.2 Affaires sociales

En matière sociale, le dernier point de l'association ARCOS (8 communes de Sarine-Ouest) concerne l'année 2022. Au terme de cette année-là, le service comptait 136 dossiers d'aide sociale, soit 8 de moins qu'à fin 2021. La direction relève une augmentation des situations complexes. Le service des curatelles a terminé l'année 2022 avec 125 mandats ouverts, soit 4 de plus que l'année précédente. L'activité du service IPSO, qui œuvre à la réinsertion professionnelle de bénéficiaires de l'aide sociale, a engendré une économie moyenne de CHF 156'000.- de frais d'assistance.

La commission des seniors a siégé à huit reprises. Elle a plus particulièrement mis en œuvre le premier programme d'activités jalonné de quatre rendez-vous (deux « conférences découvertes » du monde ; découverte du sentier botanique et ateliers informatiques). Les activités ont rencontré un bel écho puisqu'elles ont rassemblé entre 26 et 46 personnes. Nous saisissons ici l'occasion de remercier la Résidence St-Martin pour la mise à disposition de sa salle lors des diverses conférences. Nous nous réjouissons également du succès de la « table des seniors » chaque premier mercredi du mois, suivie, selon l'initiative du moment, de parties de cartes.

La livraison des repas à domicile continue d'être assurée durant toute l'année par neuf bénévoles à qui vont nos chaleureux remerciements. Le nombre de bénéficiaires oscille entre 4 et 6. Bel exemple de solidarité.

### 1.5.3 Santé

Le domaine de la santé est centralisé au sein du Réseau Santé Sarine (RSS) qui inclut désormais la défense incendie.

Comme déjà mentionné l'an passé, l'évolution démographique des personnes âgées impactera de plus en plus les charges de fonctionnement. Les homes ne peuvent actuellement plus répondre à la demande. Fin 2022, sur 765 demandes de placements, 423 ont été satisfaites. Plusieurs projets sont en gestation, qui impliqueront une augmentation des charges d'investissement. Pour rappel, cette situation impacte également les finances du HFR : faute de place dans les HMS, un certain nombre de lits hospitaliers est occupé par des personnes qui ne nécessitent plus de soins aigus mais ne peuvent plus vivre à domicile.



Des réflexions ont été menées sur le choix du site principal de la division "Secours". L'option privilégiée consiste à réunir la centrale des ambulances (SAS) et la caserne des pompiers de la ville de Fribourg ou de Villars-sur-Glâne, sur un site qui reste à définir. Dans cette optique, le service des ambulances quittera vraisemblablement la proximité du HMS.

En toute fin d'année 2023, le Conseil d'Etat a décidé de faire passer l'indemnité forfaitaire de CHF 25.- à CHF 35.- / jour, cela avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, si bien que le RSS n'a pu intégrer cette majoration dans son budget.

#### 1.5.4 Naturalisations

En 2023 la commission des naturalisations a procédé à l'audition d'une seule personne pour laquelle elle a transmis son préavis à l'autorité cantonale. Il convient de relever ici que les requérants sont généralement très bien préparés en vue de cette audition.

## 1.6 Dicastère 6 : Eaux usées – voirie – routes communales – mobilité

*Ce dicastère est géré par M. Jean-Claude Bernold, conseiller communal et membre de la commission de l'énergie*

### 1.6.1 Eaux usées

Mise en séparatif au quartier des Brévires et des Rialets : ce projet, dont le crédit d'étude a été accepté en assemblée communale le 12 décembre 2023, a démarré. Pour rappel, la STEP d'Autigny, où nous déversons nos eaux usées à longueur d'année, a quasiment atteint son taux de saturation. Le but attendu de la mise en séparatif des deux quartiers ci-dessus, est de se mettre aux normes en matière d'évacuation des eaux usées, de diminuer le mélange des eaux de surfaces avec les eaux usées et de réduire la sollicitation de l'actuelle STEP d'Autigny. En outre, il s'agit d'être à l'avenir encore plus écologique et de respecter les normes environnementales.

En parallèle, l'ABVGN, qui regroupe l'AEGN et l'AIMGPS, a finalisé le tracé de la canalisation qui reliera la nouvelle STAP de Romont (ancienne STEP transformée en STAP) à la nouvelle STEP d'Autigny. Une partie de ce tracé est déjà existant et fait l'objet d'un assainissement là où cela est nécessaire. La mise en fonction de cette nouvelle STEP d'envergure est prévue dans le courant de 2030.





### 1.6.2 Voirie

Avec la construction du bâtiment de l'édilité, associé au CAD et à la nouvelle place des déchets verts, les employés de la voirie disposent dorénavant d'un outil de travail digne de ce nom. Les aménagements intérieurs, commencés courant 2023, vont se poursuivre petit à petit en 2024, ceci dans le respect des normes de sécurité sur leur place de travail. Le volume de ce bâtiment a déjà démontré son utilité avec la fête du 1er août, qui a connu un très grand succès. Cette opération est appelée à se répéter en 2024.

En ce qui concerne la place des déchets verts, chaque habitant de la commune peut, moyennant un dépôt auprès de notre administration, se procurer un badge lui donnant accès à tout moment dans la journée pour se débarrasser de ses déchets verts.

### 1.6.3 Routes communales

Passerelle en bois – Route d'Autigny : Cette passerelle, dont le budget a été accepté par les citoyens en assemblée communale le 20 avril 2021 et le 7 décembre 2021 a enfin pu être réalisée du 17 au 24 avril 2023. Il est à noter que cette passerelle donne la touche finale au carrefour de la route du Centre et de la route d'Autigny, la sécurité en plus pour ses usagers. Le montant total des travaux a respecté le montant total du budget alloué.

Améliorations foncières (AF) : Après une entrevue avec l'OFAG, l'étude concernant les quatre tronçons retenus (route des Rialets, chemin En Bouleyres, route de Chavailles, route du Grand Bois) a abouti. Le projet chiffré a été envoyé fin décembre à ladite OFAG, qui doit maintenant se prononcer sur le pourcentage des subventions que l'Etat allouerait à notre commune pour l'ensemble de ces assainissements de routes. Pour rappel, l'état de dégradation de certaines de ces routes agricoles ou l'adaptation à la taille actuelle des engins agricoles justifient largement ces travaux.

Eclairage LED sur le territoire communal : Lors de son assemblée communale le 6 décembre 2023, celle-ci a voté un investissement pour le remplacement du solde des lampes à vapeur de sodium par un éclairage LED. Les travaux ont été réalisés sur une période comprise entre mai et septembre 2023. A ce jour, aucune remarque sensible n'a été observée de la part de nos citoyens. L'extinction nocturne est maintenue sur l'ensemble du territoire communal et les détecteurs de mouvements activés dans les zones souhaitées (Brévires, Rossi, Belmont). Au niveau des coûts, ceux-ci ont pu être maîtrisés grâce à l'aide d'une entreprise pérenne qui avait soumis l'offre avec un rapport qualité / prix le plus avantageux.

### 1.6.4 Mobilité

Elargissement de l'anneau central – giratoire de Belmont : Lors de l'assemblée communale du 6 décembre 2022, les citoyens ont accepté un budget d'investissement pour cette réalisation.



Ce projet a fait l'objet d'une présentation auprès du SPC, qui a préféré tempérer avec une solution transitoire par le marquage d'un anneau en peinture beige de 80 cm de largeur. Cette mesure a déjà été complétée avec deux comptages de véhicules en sortie de giratoire direction Neyruz. Un 3ème comptage est encore prévu début 2024. A ce jour, nous savons qu'un projet d'immeuble est en discussion au bas du quartier de la Croix, celui-ci remettant en question la modification du giratoire comme souhaité par la commune. Ce projet est reporté à une date ultérieure et le statu quo est maintenu.

Mise en zone 30 km/h, route de la Goille-route du Centre : ce projet a fait l'objet d'une parution dans la FAO du 24 mars 2023 dans le cadre de la mise à l'enquête. Celle-ci a débouché sur l'opposition d'un citoyen, qui malgré deux séances de conciliation, a maintenu son opposition. Le conseil communal l'a rejetée. Actuellement, ce dossier est en stand-by au SPC.

Pour rappel, le conseil communal a reçu, en son temps, une demande de réalisation de cette zone 30 km/h par le conseil des parents appuyé par la signature de 99 citoyens.

## **1.7 Dicastère 7 : Enseignement obligatoire – formation – AES – petite enfance – bibliothèque – culture – sport – loisirs – jeunesse**

*Ce dicastère est géré par M. Jean-Bernard Siggen, conseiller communal et président du conseil des parents.*

### **1.7.1 Enseignement obligatoire**

#### **1.7.1.1 Ecole de la Clé**

Le début de l'année scolaire 2022-2023 avait été marqué par la fermeture d'une classe de 1H-2H. Cette situation avait poussé le directeur de l'école à développer le projet de Pro Senectute « Seniors dans les classes » pour soutenir les enseignantes de l'unique classe de 1H-2H qui devait compter 24 élèves (23 à la date butoir du 15 mai 2022). Ce projet a été une réussite grâce à l'implication des personnes intervenantes et fut d'une grande aide aux enseignantes œuvrant dans cette classe.

L'année scolaire 2022-2023 s'est terminée en beauté le 7 juillet 2023. Nous nous sommes séparés de nos grands élèves (8H) qui ont continué leur cursus scolaire obligatoire au CO de Sarine-Ouest.

L'année scolaire 2023-2024 a heureusement vu la réouverture d'une classe de 1H-2H, mais ce n'était qu'une situation transitoire, puisque les effectifs à court et moyen terme ne permettaient plus à l'école de la Clé de rester un cercle scolaire autonome, d'où l'idée d'un regroupement scolaire (voir point 1.7.1.3)



Visites le 20 mars au camp de ski (pour les 5H à 8H) organisé pour la deuxième fois à La Fouly ainsi que le 15 mai au traditionnel camp vert à Charmey (3H-4H), camps qui n'ont fait que des heureux !

Au niveau pédagogique, les classes à deux degrés ont été maintenues avec au total 8 classes à deux degrés regroupant 141 élèves.

Remplacement de deux anciens tableaux noirs par deux nouveaux tableaux interactifs, soit un changement total de quatre nouveaux tableaux interactifs sans dépassement de budget.

Participation de l'école de la Clé à la création d'une fenêtre de l'Avent magnifiquement illuminée le jeudi 21 décembre 2023.

#### *1.7.1.2 Service dentaire*

Contact a été pris avec le cabinet dentaire Oralstudio pour un projet de collaboration concernant les contrôles dentaires scolaires annuels obligatoires. Une convention a été signée entre Oralstudio et la commune. Cette convention doit encore être approuvée par le service dentaire cantonal. Cependant, la fusion scolaire pourrait retarder voire supprimer sa mise en œuvre.

#### *1.7.1.3 Fusion scolaire*

A la suite de la baisse des effectifs constatée et confirmée par l'étude Microgis, commandée par le conseil communal, un projet de fusion a été envisagé avec les communes avoisinantes, afin de ne pas être « obligés » par la DFAC à nous rapprocher d'un cercle scolaire de son choix.

Réunion le 3 juillet 2023 à la DFAC avec les-la syndics-que, les conseillers communaux en charge des écoles des quatre communes concernées (Autigny-Chénens-Cottens-La Brillaz), les directeurs d'école ainsi que le chef de service du SEnOF et de la juriste de la DFAC pour échanger sur la situation et l'avenir de l'école de la Clé.

S'en est suivi :

- Une décision formelle de créer un regroupement scolaire avec les trois communes : Autigny-Chénens et Cottens
- Huit réunions de travail avec les directeurs ou conseillers communaux des diverses communes concernées par une fusion
- La création d'un comité de pilotage afin de réaliser ce projet de fusion scolaire. Au minimum une séance mensuelle depuis la reprise de l'école en août 2023
- La création de plusieurs groupes de travail dans le cadre du comité de pilotage : groupe de travail pour la répartition des classes, le choix des sites et les horaires scolaires ; groupe de travail pour l'organisation des transports scolaires ; groupe de travail pour l'aspect financier ; groupe de travail pour l'AES.



- La communication a été faite aux différents acteurs de ce changement, pour une implication des enseignant-e-s et une collaboration avec les parents, ceci par souci de transparence et d'organisation. Deux courriers importants ont été envoyés.

#### 1.7.1.4 COSAHL

Participation au groupe de travail intitulé « Bassins de recrutements pour les CO du Gibloux et de Sarine-Ouest » en tant que délégué pour les communes de Sarine-Ouest avec trois séances de travail les 22 juin, 12 septembre et 27 septembre 2023, pour finaliser des recommandations concernant l'extension des deux CO mentionnés ou l'optimisation des surfaces existantes.

Participation à deux assemblées des délégués des communes ainsi qu'à une assemblée extraordinaire.

#### 1.7.1.5 Conseil des parents

Le conseil des parents s'est réuni à cinq reprises pendant l'année.

Organisation le 3 février de la soirée raclette, qui a remplacé la traditionnelle soirée fondue (plus de 100 personnes présentes).

Participation à l'organisation des camps de ski et d'été.

Organisation du loto des enfants le 30 avril 2023 avec un résultat positif de CHF 2'000.-.

Organisation du loto du 16 septembre 2023 avec un bénéfice de plus de CHF 5000.-.

Organisation du traditionnel marché de Noël le 8 décembre 2023 avec un beau résultat (bénéfice de plus de CHF 10'000.-).

#### 1.7.1.6 Pédibus

Une nouvelle pancarte créée par des enfants a sensibilisé une fois de plus les parents à déposer les enfants à l'endroit prévu. Une seule ligne Pédibus est en fonction. D'autres parents en se concertant pourraient peut-être en organiser une deuxième voire plus...

#### 1.7.2 Formation

Aide à la formation de Mme Isabelle Delley, qui a brillamment réussi son travail final après plus de deux ans de formation dans le cadre de l'AES.

Mme Anne-Sandrine Guigni a décidé de suivre les pas de Mme Isabelle Delley en suivant la même formation depuis l'automne 2023.



### 1.7.3 AES

Séances régulières avec l'AES

L'AES a repris son rythme de croisière avec deux nouvelles unités ouverte (l'U1 du vendredi matin et l'U4 du jeudi après-midi).

Séance le 27 janvier 2023 avec l'ensemble des collaboratrices et la déléguée du SEJ pour un rapport annuel avec une très bonne « note » concernant l'organisation et la prise en charge des enfants.

L'AES a ouvert ses portes, pour la deuxième fois, pendant une partie des vacances scolaires d'été (la première semaine et les 3 jours avant la reprise). 24 enfants étaient inscrits sur 5 jours d'ouverture.

### 1.7.4 Petite enfance

Réunion pour la future crèche à Cottens le 25 janvier 2023.

Présence à l'assemblée de « Les Ptits Gamins » à Chénens le 29 mars 2023.

Présence à l'assemblée de Famiya le 9 mai 2023.

Réunion extraordinaire de l'association Catimini le 29 juin 2023.

Présence à l'assemblée de l'association Catimini le 21 novembre 2023.

Présence à l'assemblée de la Crèche et Accueil « Le Petit Bonheur » à Neyruz le 29 novembre 2023.

Visite de St-Nicolas (votre serviteur) à l'association Catimini le 5 décembre 2023.

### 1.7.5 Bibliothèque

Présence aux assemblées de la BRA (20 juin et 11 octobre).

### 1.7.6 Sport

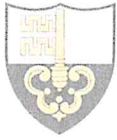
Contact avec les sociétés sportives du village.

Participation à la soirée « Happy Events » le 31 janvier à Neyruz, organisée par le SEJ, avec la participation de M. Philippe Demierre, Conseiller d'Etat.

### 1.7.7 Jeunesse

Contacts avec la société de jeunesse du village.





Présence à la séance de clôture des élèves de 11H au CO de Sarine-Ouest le 6 juillet 2023.

Collaboration lors de la fête de St-Nicolas.

#### 1.7.8 Tâches de médiation

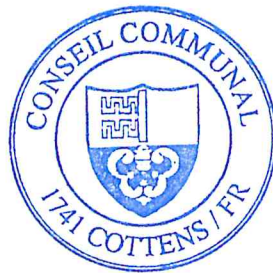
Œuvrer en tant que médiateur en cas de conflits qui touchent à la vie des villageois entre eux.

Rencontres avec les citoyens pour des problèmes de nuisance sonore.

Rencontre avec des parents pour des problèmes de comportement à l'école et à l'AES.

Approuvé par le conseil communal dans sa séance du 27 mai 2024.

Au nom du Conseil communal



L'Administrateur :

René Muller

Le Syndic :

Gabriel Nussbaumer



santé et  
sécurité  
AU TRAVAIL

076 382 82 89  
info@santeseurite.ch

## Rapport d'activité de l'année 2023

La mise en place des différentes directives et aménagements dans le nouveau bâtiment ont pris du retard en raison des nombreuses tâches devant être effectuées par le personnel de l'édilité.

### Déchetterie

La zone de réception et stockage des déchets spéciaux n'a pas pu être mise aux normes en raison d'une attente administrative liée à la construction ou modification d'un hangar (la girafe). Néanmoins, les collaborateurs ont défini au sol des zones de parcage pour les utilisateurs ce qui permet de fluidifier et sécuriser le trafic des voitures des utilisateurs et des mains courantes ont été réparées. J'ai effectué plusieurs passages sur site durant les heures d'ouverture afin de sensibiliser les collaborateurs de la déchetterie.

Les normes de sécurité ont été définie pour la nouvelle zone de récolte des déchets verts.

### Audit

Durant l'été, j'ai effectué 2 audits de contrôle du chantier de l'école. Plusieurs points ont justifié des corrections dans le but d'améliorer la sécurité du site. Cette expérience a mis au jour certaines lacunes, notamment des problèmes de communication et préparation de chantier.

### Déménagement

Durant l'automne, nous avons effectué le déménagement des locaux de l'édilité. Ce travail de tri, de nettoyage de machines a demandé plusieurs matinées de présence.

### Stockage des matières dangereuses

J'ai également dû trouver une solution pour le stockage des matières dangereuses dans le nouveau bâtiment. Nous avons décidé d'opter pour l'élimination de la citerne à mazout afin de mettre en place un entreposage en commun des matières dangereuses (jusqu'à 100 kg). Ce procédé permet de limiter les dangers pour les collaborateurs, une meilleure gestion des stocks et une diminution des frais (construction de locaux selon les normes).

Santé et Sécurité au Travail  
En Meinoud 27,1745 Lentigny  
[info@santeseurite.ch](mailto:info@santeseurite.ch)



santé et  
sécurité  
AU TRAVAIL

076 382 82 89  
[info@santesecurite.ch](mailto:info@santesecurite.ch)

Des directives ont été élaborées afin de garantir un respect des normes de sécurité en vigueur dans la commune.

Pour 2024, j'ai proposé de suivre Monsieur Borne qui va devenir le référent sécurité pour la commune, ceci à raison de 3 heures / mois. Je vais également prendre contact avec la commandante des pompiers afin de prévoir un exercice d'évacuation des écoles. Un audit du système est prévu dans le courant de l'année.

L'objectif de cette année est de permettre à Monsieur Borne de contrôler et stabiliser les nouvelles normes. La formation qu'il aura suivie au mois de janvier lui donnera la légitimité de sa fonction.

Tout en restant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, je vous souhaite une excellente journée.

Janine Giroud

Santé et Sécurité au Travail  
En Meinoud 27,1745 Lentigny  
[info@santesecurite.ch](mailto:info@santesecurite.ch)